

A map of the Sud-Artois region in France, showing the boundaries of various municipalities. The map is overlaid with numerous small, colored dots (red, blue, yellow, and green) scattered across the territory, representing the locations of agricultural and food diagnostic points. The dots are more densely clustered in certain areas, such as the north and east, and more sparsely distributed in others.

Diagnostic agricole et alimentaire du Sud-Artois (Mai 2021)

Préambule

- Le Projet Alimentaire Territorial du Sud-Artois n'est pas né ex nihilo : il s'inscrit dans le sillage de différentes initiatives, politiques et citoyennes, promouvant une **relocalisation agricole et alimentaire** sur le territoire.
- Plusieurs constats sont à l'origine de ces actions. Les agriculteurs du territoire, principalement conventionnels et liés par contrat à des industries agro-alimentaires, sont **dépendants des aléas du marché** et d'une relation très verticale avec les autres maillons de la chaîne de production.
- Outre ces problèmes de **vulnérabilité économique**, une **vulnérabilité environnementale** existe : les terres du Sud-Artois, très fertiles et diverses dans leur composition, sont menacées par le **ruissellement et l'érosion**, phénomènes tous deux fortement liés aux pratiques agricoles conventionnelles.
- Ainsi, les acteurs politiques locaux souhaitent œuvrer dans le sens d'une **agriculture plus vertueuse** du point de vue économique et environnemental, moins vulnérable, tournée vers le territoire.

Face à cette agriculture dominante, l'agriculture biologique, et plus généralement les pratiques agricoles dites « durables », sont encore très marginales sur le territoire, et leur marge de développement est grande.

Le potentiel de développement de ces agricultures est grand : abondant dans le sens des objectifs de la loi EGalim, les personnels de la restauration collective et les familles réclament des aliments plus locaux et plus « propres ». Les cantines s'organisent dans la collectivité, pour repenser leurs approvisionnements. La collectivité souhaite accompagner ces acteurs clés à se former sur les questions d'approvisionnement, et à être visibles des producteurs agricoles. Un Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire (RÉGAL) existe depuis janvier 2019 sur le territoire et travaille à la réduction du gaspillage alimentaire, notamment dans la restauration collective.

A côté de ces problématiques de production, une certaine précarité alimentaire est présente sur le territoire du Sud-Artois, et demande des réponses conçues sur le long terme, au-delà des réponses caritatives d'urgence. Le Projet Alimentaire Territorial du Sud-Artois se veut être un outil pour avancer sur ces multiples questions, de production, de consommation, de respect de l'environnement, de justice sociale, pour franchir de nouvelles étapes par la suite.

Traduction des objectifs nationaux du Programme National pour l'Alimentation dans le Projet Alimentaire Territorial du Sud-Artois

Le PNA 2019-2023 : un renforcement des objectifs en matière de justice sociale alimentaire

Trois axes thématiques

Justice sociale

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Éducation alimentaire

Deux axes transversaux

Les Projets Alimentaires Territoriaux

La restauration collective

Les axes de travail du Projet Alimentaire Territorial du Sud-Artois, entre objectifs nationaux et enjeux locaux

- 1/ Permettre aux opérateurs de la restauration collective de proposer des produits locaux durables tout en se conformant à la loi EGalim sur les produits de qualité et le gaspillage
- 2/ Faciliter le développement de l'offre locale en produits de qualité (bio entre autres) en accompagnant les agriculteurs de la CCSA et les porteurs de projet à rejoindre des dynamiques de transition.
- 3/ Faire du Sud-Artois « Un territoire zéro précarité alimentaire, l'affaire de tous »
- 4/ Animer un réseau des opérateurs locaux des systèmes alimentaires, communiquer et valoriser le PAT du Sud-Artois.

Les objectifs du diagnostic agricole et alimentaire

- I- Connaître la production agricole du territoire
- II- Connaître les besoins du territoire (demande agricole et alimentaire)
- III- Le PAT comme réponse aux enjeux des dynamiques du système agricole et alimentaire local

Introduction

I- Connaître la production agricole du territoire

- 1) L'amont
- 2) Taille des exploitations et diversité culturelle
- 3) L'aval

II- Connaître la demande alimentaire du territoire

- 1) La restauration collective au coeur de l'action
- 2) Sonder les habitants sur leurs envies et besoins alimentaires
- 3) Un travail particulier sur la précarité alimentaire

III- Le PAT comme réponse aux enjeux des dynamiques du système agricole et alimentaire

- 1) Soutenir les dynamiques agricoles émergentes
- 2) Répondre aux enjeux saillants du système agri-alimentaire local
- 3) Les partenaires du PAT du Sud-Artois
- 4) Des premiers temps de concertation autour du diagnostic

Introduction

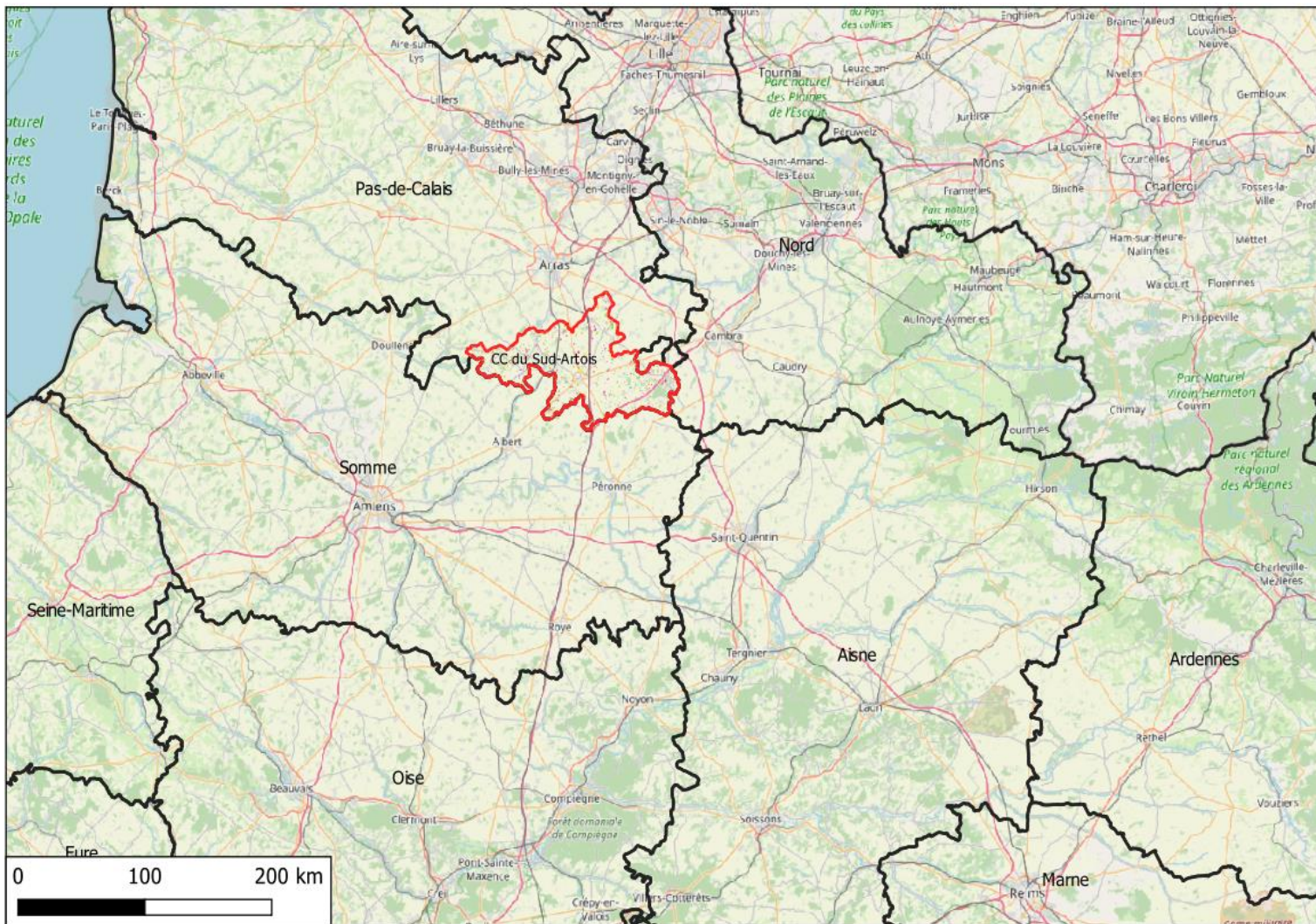


Fig.1
Le Sud-Artois, un territoire rural au cœur de la région Hauts-de-France

La Communauté de Communes du Sud-Artois couvre un territoire de 64 communes, pour 28000 habitants environ en 2016. Dans le sud du département du Pas-de-Calais, le territoire, à dominante rurale, se situe au confluent de quatre départements : le Pas-de-Calais, le Nord, la Somme et l'Aisne.

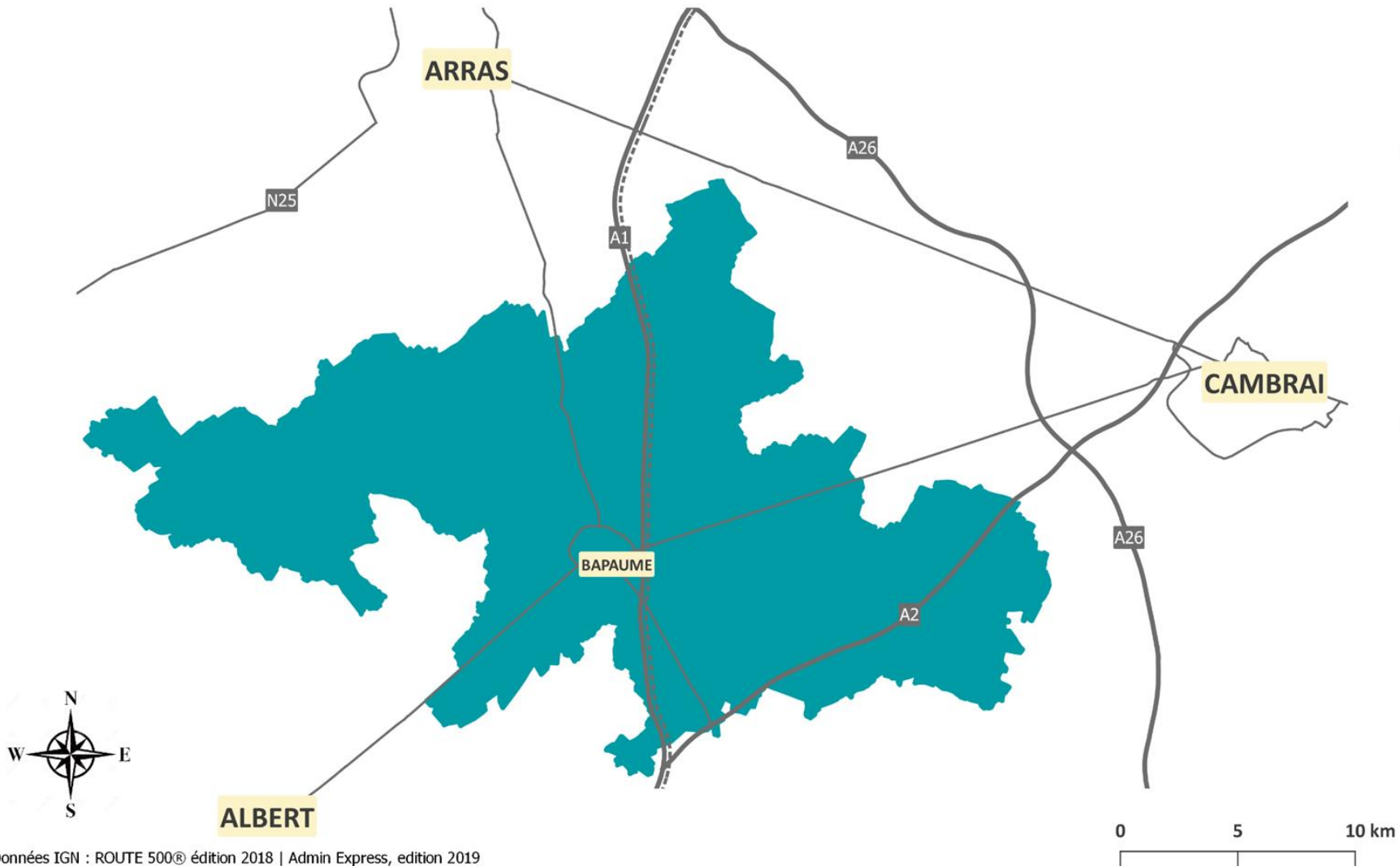


Fig. 2
 Situation géographique du territoire du Sud-Artois relativement aux pôles urbains proches

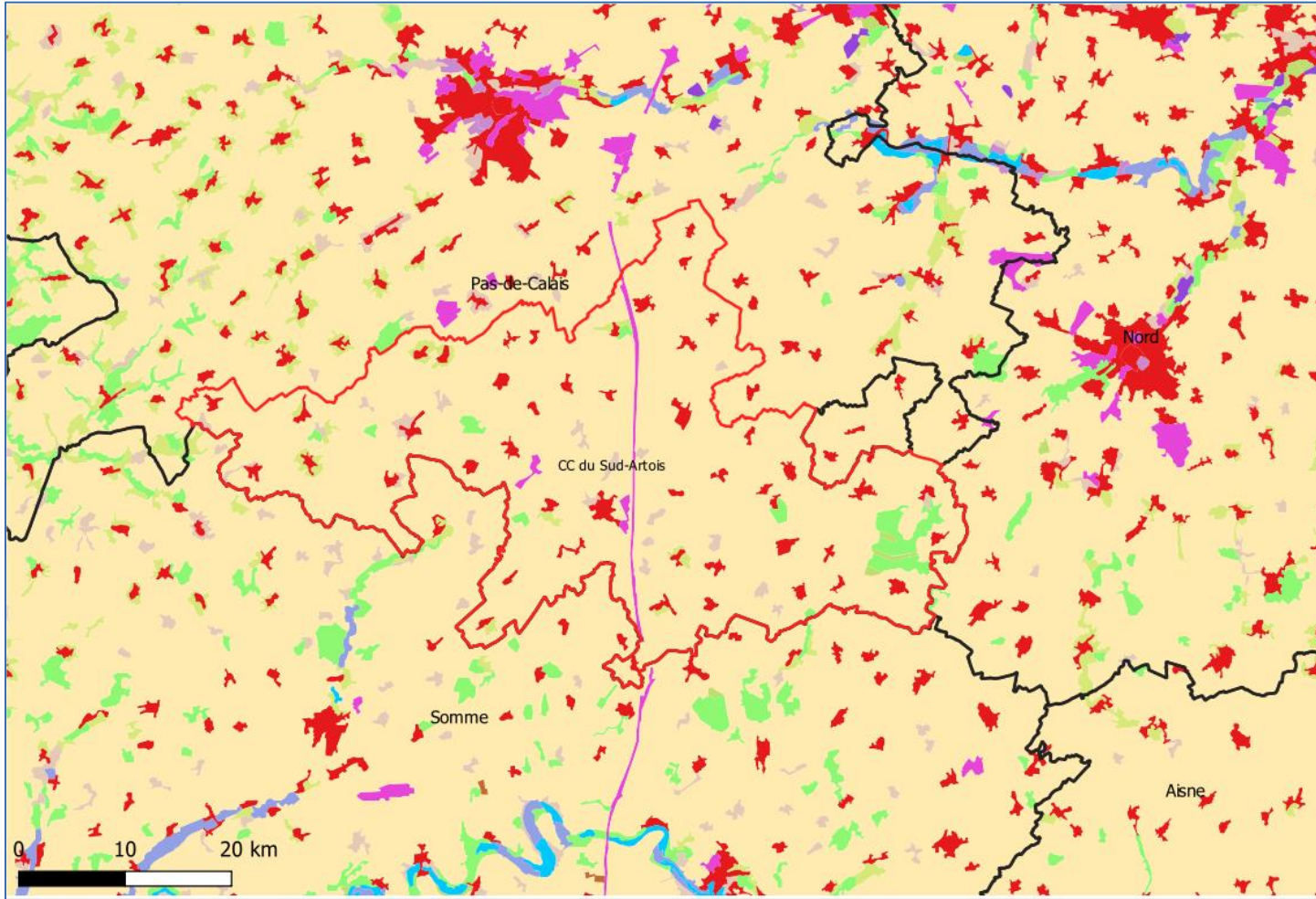
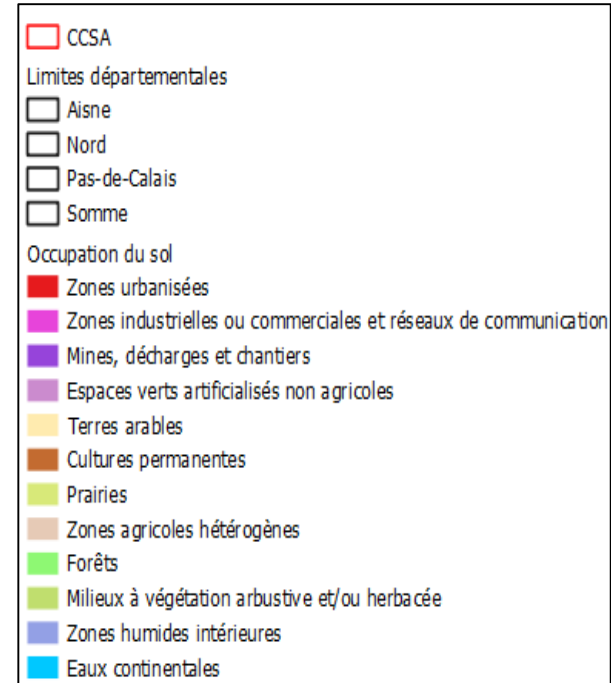


Fig. 3
Un territoire de grandes cultures homogène et semblable à ses marges



Un territoire rural peu densément peuplé structuré autour de bourgs-centres

Le territoire du Sud-Artois est rural, pour une densité de population moyenne de **63 habitants au kilomètre carré**.

Ses pôles sont Bapaume (663 hab./km²) et six pôles relais que sont : Achiet-le-Grand, Bertincourt, Bucquoy, Croisilles, Hermies et Vaulx-Vraucourt. Si Bertincourt comporte de nombreux services, c'est le moins peuplé des pôles relais et il est en perte de vitesse, notamment par rapport à Hermies, qui gagne en habitants. La commune la plus peuplée du territoire est Bapaume, son chef-lieu, qui comptait 3817 habitants en 2018 (INSEE). Ensuite, on dénombre six communes comptant un millier d'habitants environ; l'ensemble des autres communes comptant entre 40 et 500 habitants en 2018 (INSEE).

L'espace est largement dominé par les espaces agricoles, majoritairement de **grandes cultures**. **L'élevage y est peu présent**, contrairement aux territoires de l'ouest (Communauté de communes des Campagnes d'Arras) et de l'est (Communauté de communes d'Osartis-Marquion), dont les villages sont encerclés de prairies. **Seul le Sud-Ouest du territoire accueille de l'élevage, principalement de bovins lait.**

Le territoire est assez peu forestier. Entre Havrincourt et Metz-en-Couture, ainsi qu'à Velu, on trouve des **étendues boisées vestiges de la forêt d'Arrouaise**, qui couvrait une grande partie du Nord de la France à la fin du Moyen-Âge.

Le territoire du Sud-Artois présente un **relief peu marqué**, composé de **vallées sèches et parfois ponctuées de cours d'eau temporaires**. C'est un territoire caractérisé par la présence majoritaire de limons, terres riches propices à l'agriculture et de roche calcaire, poreuse et perméable dans les couches inférieures.

I- Connaître la production agricole du territoire

1) L'amont

En 2016, la CCSA comptait **408 sièges d'exploitations agricoles**.

La même année, ces espaces agricoles couvraient **89 % du territoire du Sud-Artois**, contre 50 % pour la France entière.

L'agriculture du territoire est largement dominée par les **grandes cultures -céréales et cultures industrielles**.

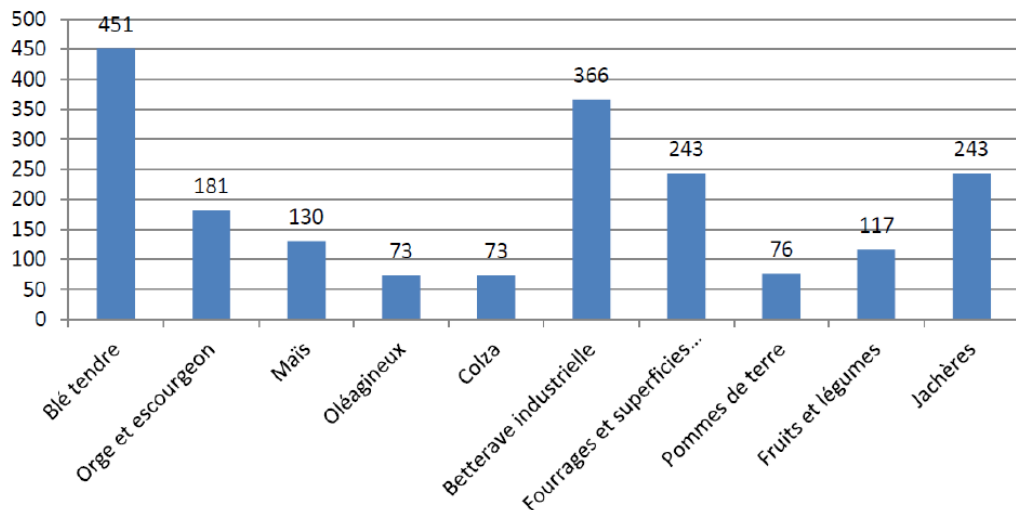
On y trouve également des cultures de **légumes de plein champ** principalement à destination de l'industrie, et de **l'élevage, surtout laitier, dans les marges occidentales** du territoire.

Le Sud-Artois a fortement suivi la tendance nationale de **concentration des exploitations agricoles**. Tandis que la SAU totale du territoire n'a pas diminué ces dernières décennies, **le nombre d'exploitations a diminué de 36 % entre 2000 et 2016**.

Les **exploitations y sont en moyenne plus grandes** que dans le reste du pays -103 hectares en moyenne en 2010, contre 61 dans le Nord-Pas-de-Calais et 56 pour l'ensemble du territoire français. Cette moyenne augmente d'année en année.

2) Taille des exploitations et diversité culturelle

Fig. 4 : Répartition des exploitations agricoles du Sud-Artois en fonction de leur culture principale (2010).



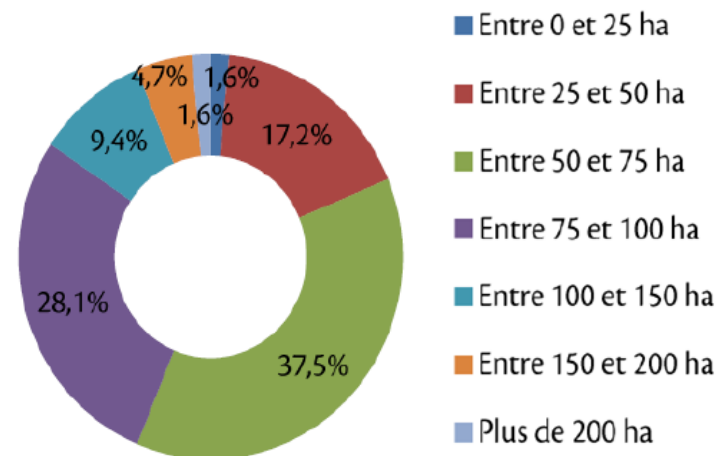
Les cultures principales des exploitations du territoire sont le blé tendre et la betterave industrielle.

En surfaces de cultures, le territoire se caractérise par une prédominance de la culture de l'orge, des protéagineux (pois, lupin, féverole), et du lin fibre. Toutefois, en chiffres d'affaire des exploitations, ce sont les endives, la betterave sucrière, la pomme de terre, les légumes de plein champ qui prédominent.

Source : Recensement Général Agricole 2010, Agreste.

Ce sont également ces cultures qui font l'objet de contrats avec de grandes firmes agro-alimentaires telles que Bonduelle pour les légumes, McCain pour les pommes de terre, Tereos pour la betterave sucrière, Pasquier pour les céréales, et Perles du Nord, entre autres, pour les endives. On trouve également l'entreprise néerlandaise Top Onions. Nombre d'exploitations exploitent une ou plusieurs cultures industrielles, et à côté, des cultures céréalières.

Fig. 5 : Répartition des communes selon la surface moyenne des exploitations qui y ont leur siège (2010).



3) L'aval

L'agriculture « sous contrat » occupe une place majeure dans les circuits de commercialisation des productions agricoles.

Les industries agro-alimentaires sont en effet bien implantées sur le territoire et son pourtour : Bonduelle, Herta, Advitam, Tereos sont des interlocuteurs privilégiés des agriculteurs locaux.

On trouve également des circuits-courts sur le territoire (dominés par la vente à la ferme), historiquement présents et dont le développement actuel est assez dynamique.

Du reste, les marques collectives de producteurs occupent une place de plus en plus importante dans ces circuits de commercialisation : Perles du Nord pour les endives (par l'intermédiaire de la coopérative Primacoop pour le Bapalmois entre autres), Saveurs en'Or, ou encore Terroirs Hauts-de-France (moins présente toutefois sur le territoire du Sud-Artois).

En lisière sud-est du territoire, enfin, une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) a été créée en 2016, autour de la production de légumes et de céréales biologiques. Au départ constitué de quelques producteurs, la CUMA est aujourd'hui constituée plusieurs producteurs et de nombreux salariés agricoles. Elle est aujourd'hui labellisée Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE). La CUMA "Bioteam" a inauguré en 2019 une unité de lavage, préparation, conditionnement des légumes de plein champ pour la coopérative NORABIO. L'objectif à terme : de se tourner vers l'approvisionnement de la restauration collective.

3) L'aval



Fig. 6 : Inauguration de la légumerie de la CUMA Bio-territoires à Gouzeaucourt (Nord), en lisière du territoire. 30/10/2019.



Fig. 7 : La conserverie Bonduelle de Vaulx-Vraucourt (Sud-Artois)



Fig. 8 : La station de semences Excellence de Avesnes-lès-Bapaume (Sud-Artois)



Fig. 9 : La sucrerie Tereos de Boiry-Sainte-Rictrude (Pas-de-Calais), en lisière du territoire.

II- Connaître la demande alimentaire du territoire

1) La restauration collective au coeur de l'action

Des éléments de diagnostic

Un diagnostic de la restauration collective du territoire a été mené entre avril et décembre 2018, avec pour objectif d'identifier les marges de manœuvre dans le fonctionnement actuel de la restauration collective pour plus d'alimentation bio et locale. L'une des volontés premières était de ne pas regarder seulement les écoles.

Ont été recensés :

- 22 structures scolaires maternelles et primaires
- 2 services intercommunaux (petite enfance, centre de loisirs)
- 5 structures scolaires du second degré: collèges, lycées
- 7 établissements et services médico-sociaux (ESMS)
- 1 centre hospitalier
- 1 centre de détention

Soit 38 structures de restauration collective (parmi lesquelles 21 ont pris part au diagnostic mené).

Sur les 21 structures répondantes, on dénombre plus de 700 000 repas par an fournis, soit plus d'un million de repas par an à l'échelle de l'ensemble du territoire du Sud-Artois.

Les points de restauration collective ont été classés en deux types à l'issue du diagnostic :

- les restaurants dits satellites, peu équipés pour la transformation d'aliments, dédiés à réchauffer des repas (24 structures identifiées). Commande en marché de prestation de fourniture.
- les restaurants en capacité de stocker et de cuisiner sur place (12 structures identifiées). Différents choix possibles : prestataire unique OU différents fournisseurs OU prestataire pour une partie des services (personnel de cantine par exemple).

En conclusion de ce diagnostic : des marges de manoeuvre réduites dans le système actuel de restauration collective du territoire, notamment du fait de la prépondérance d'un prestataire, API restauration.

1) La restauration collective au coeur de l'action

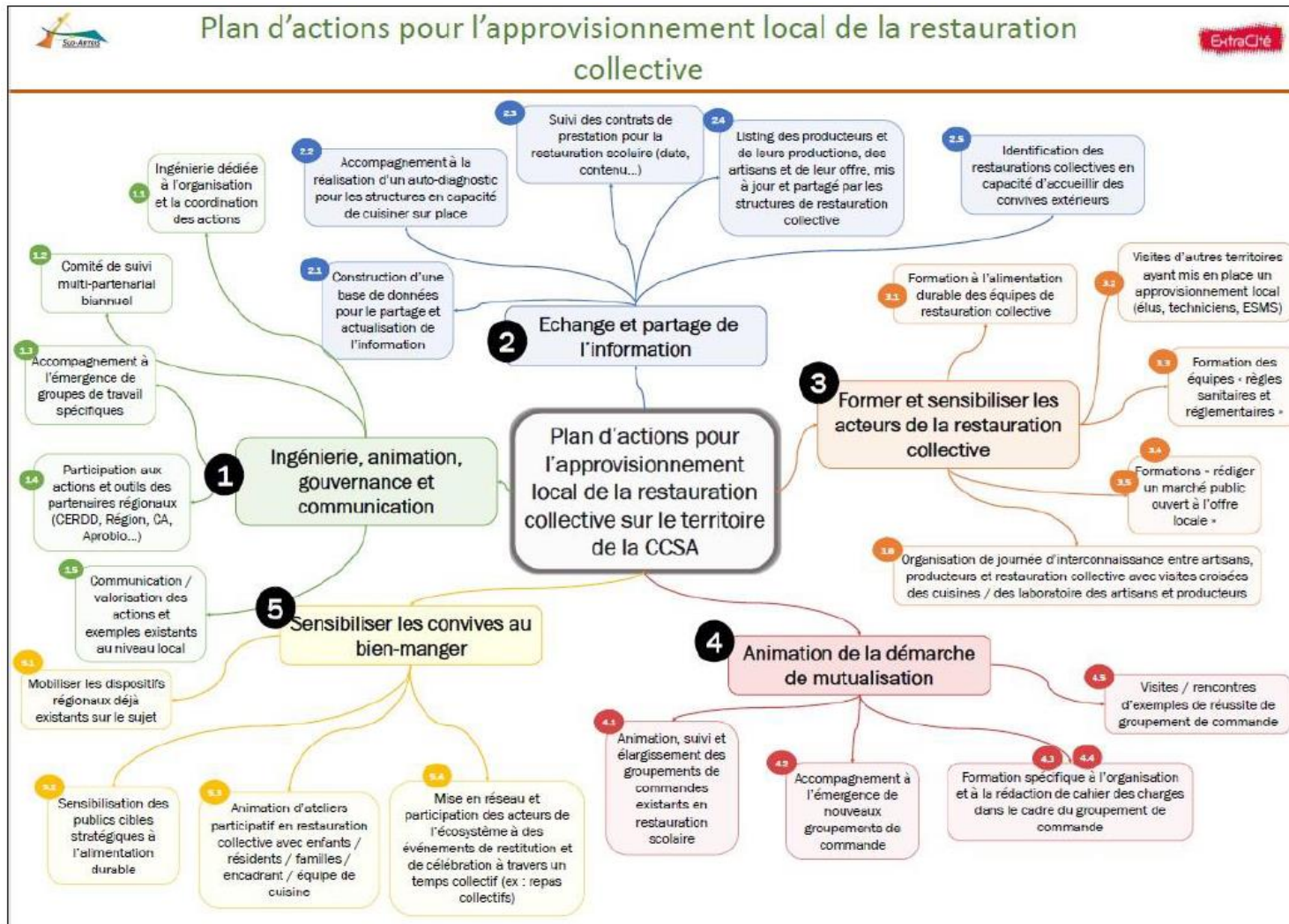


Fig. 10 : Plan d'actions pour l'approvisionnement local de la restauration collective (2019)

2) Sonder les habitants sur leurs envies et leurs besoins alimentaires

a. Un diagnostic social du territoire mené par la Fédération des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais en 2019

Le territoire se structure autour de 7 gros bourgs qui concentrent 41,6% de la population totale de la CCSA. On peut distinguer 4 sous territoires : l'Ouest centré sur Bucquoy, le Nord avec Croisilles comme locomotive concernant la population, l'Est avec Bertincourt et Hermies et enfin le Centre/ Sud avec Bapaume. Le territoire de la communauté de communes du Sud Artois est vaste et le nombre de communes le composant est important.

On repère une tendance au vieillissement de la population sur la CCSA, plus marquée pour les hommes que pour les femmes. Le nombre de ménage est en augmentation de 2.52 % entre 2011 et 2016 ce qui traduit une tendance à la partition de la population en ménages plus petits.

Jusqu'à 25 ans, la scolarisation dans le Sud-Artois est meilleure que sur le département. Entre 2011 et 2016, on constate un niveau de diplômés plus important associé à une baisse des non diplômés. La CCSA compte, en proportion, plus d'agriculteurs que le département du Pas de Calais.

Quel que soit l'âge et le sexe, le taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans est toujours supérieur sur la CCSA à ce qu'il est sur le département. Toutefois, le territoire reste déficitaire en emplois par rapport à sa population active.

2) Sonder les habitants sur leurs envies et leurs besoins alimentaires

b. Une étude en cours des habitudes, des besoins alimentaires des habitants et des bassins de consommation locaux



Enquête alimentation : votre avis nous intéresse !

Dans le cadre de son projet alimentaire territorial, la Communauté de Communes du Sud Artois s'intéresse à vos habitudes alimentaires.

Afin de mieux comprendre vos attentes en termes d'alimentation (produits) et de mieux cerner vos pratiques de consommation (services, lieux de distribution) nous vous invitons à prendre 5 minutes de votre temps pour répondre à un questionnaire.

Vos réponses nous aideront à comprendre et à mesurer les changements de comportement qui sont actuellement observés pour y répondre localement.

Retrouvez le questionnaire sur le site de l'intercommunalité www.cc-sudartois.fr ou en scannant le QR code

Les réponses à ce questionnaire sont anonymes. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à le diffuser !
Merci à toutes et à tous de votre contribution !



Le Projet Alimentaire du Sud-Artois est porté par Mme Thiébaud, vice-présidente de la CCSA en charge de la Transition Écologique du Territoire (Plan climat air énergie et Projet Alimentaire Territorial).
NB : Vos réponses seront strictement anonymes et confidentielles, et seront exploitées exclusivement à des fins non-commerciales, d'étude et de prospective, par la Communauté de Communes du Sud-Artois.

Une enquête sur l'alimentation des habitants du Sud-Artois a été lancée au début du mois d'avril 2021, et doit se clôturer à la fin du mois de juin 2021. L'objectif est de recueillir à la fois les habitudes des habitants en matière d'alimentation, mais aussi leurs besoins et leurs attentes envers l'agriculture de leur territoire, ainsi qu'envers les politiques agricoles et alimentaires de la Communauté de Communes du Sud-Artois.

Elle est menée en partenariat avec l'Université Polytechnique des Hauts-de-France, à Valenciennes.

Cette enquête se déroule sous trois formes, complémentaires :

- La diffusion d'un questionnaire en ligne, d'une durée de 5 minutes, sur le site de la Communauté de communes et sur différentes pages Facebook locales.
Objectif : 200 réponses.
- Des sondages devant différents lieux d'achat (supermarché, marché, épicerie) du territoire.
Objectif : 100 réponses.
- Des entretiens, d'environ une heure, avec des habitants sur leurs habitudes et leurs attentes en matière d'alimentation.
Objectif : 30 à 40 réponses.

Fig. 11 : Affiche de présentation de l'enquête alimentation 2021

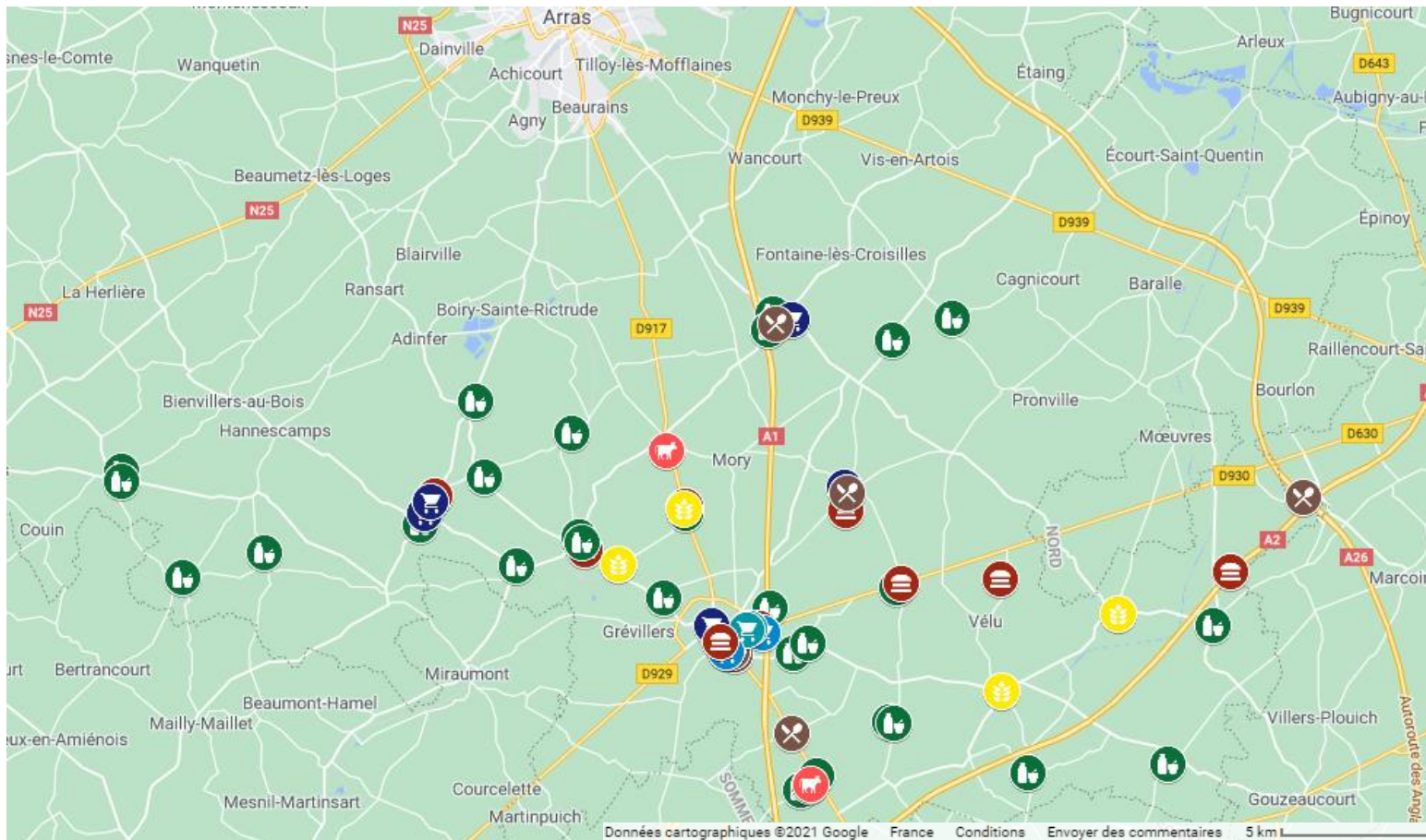


Fig. 12 : L'offre commerciale alimentaire sur le territoire du Sud-Artois

-  Grandes surfaces
-  Supermarchés discount
-  Supermarchés de proximité
-  Circuits-courts
-  Restaurants
-  Restauration rapide
-  Boulangeries-pâtisseries
-  Boucheries-charcuteries

Réalisation : Marine Bré-Garnier, 03/03/20201. ©Communauté de communes du Sud-Artois.

82,5 % des commerces du territoire sont des commerces de moins de 400m². De nombreuses communes ne disposent toutefois pas de commerce alimentaire (PLUi, 2020).

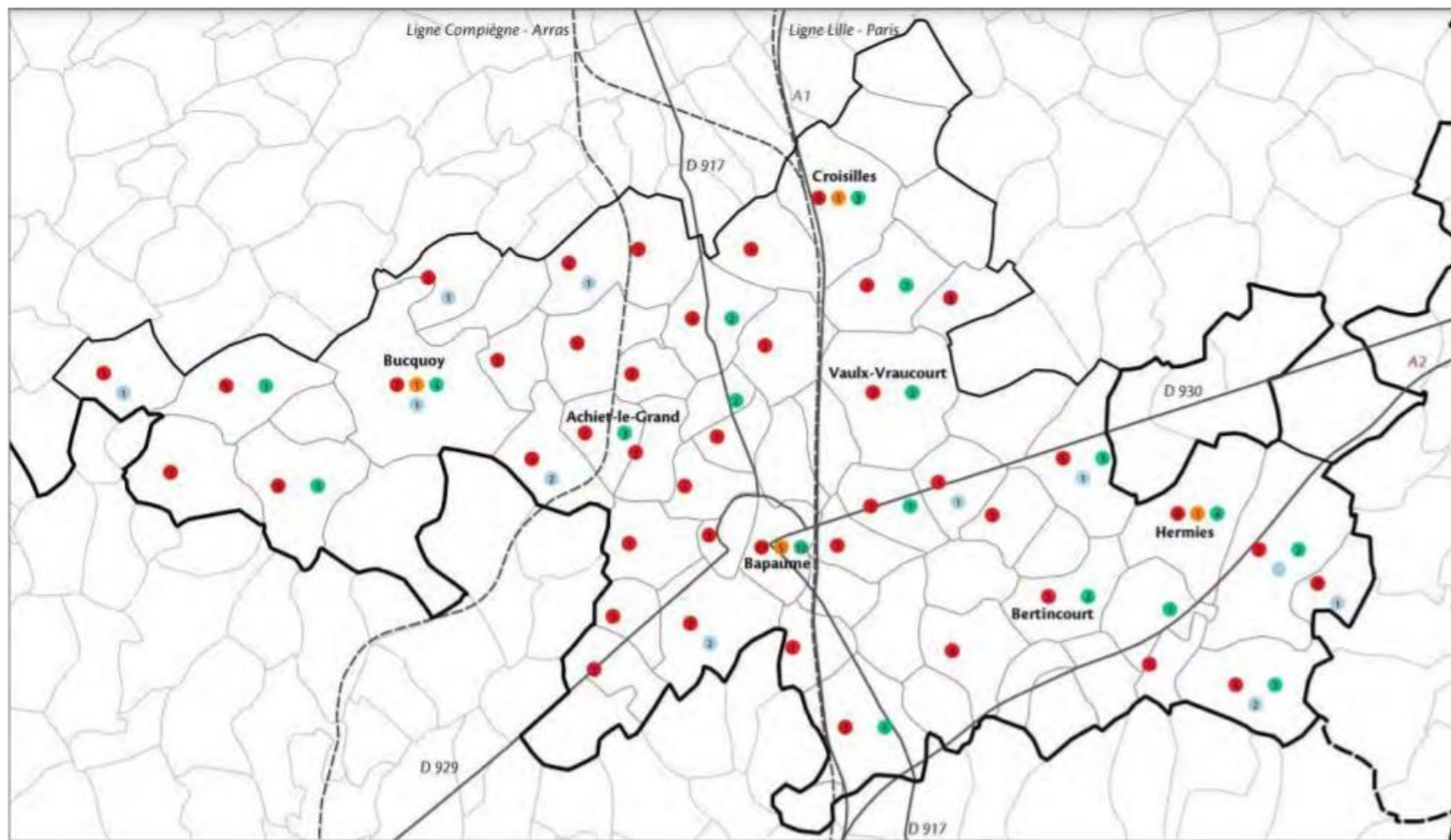


Fig. 13 : L'offre commerciale et artisanale sur le territoire du Sud-Artois en 2013

Nombre de commerces et d'artisans en 2013

Par catégorie :

- Supermarchés
- Commerces de proximité (supérettes, épiceries, boulangeries, boucheries, etc.)
- Commerce en circuit court (vente directe à la ferme)
- Artisanat

- Limites départementales
- Limites de la Communauté de Communes du Sud-Artois
- Limites communales
- Réseau ferré
- Réseau routier départemental



Auteur : Verdi
Données INSEE, 2013
Fond cartographique : IGN-Geofis

3) Un travail particulier sur la précarité alimentaire

Faire du Sud-Artois "Un territoire zéro précarité alimentaire, l'Affaire de Tous"

Plus de 10,6 % des habitants ont des bas revenus.

Ne sont pas compris dans ce taux les personnes âgées et les étudiants pauvres.

Moins de 10 % des personnes pauvres bénéficient d'une aide alimentaire.

Où sont les autres ?
Comment les connaître ?

En France, selon le seuil de pauvreté adopté, un individu est considéré comme pauvre quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 855 euros (seuil à 50 % du revenu médian) ou 1026 euros (seuil à 60%) (INSEE, 2016).

La Communauté de communes du Sud-Artois travaille depuis de nombreuses années sur le sujet de la précarité et de l'aide alimentaire. Un diagnostic de la précarité alimentaire sur le territoire a été réalisé par le cabinet E2i en 2018, puis des ateliers et des visites ont eu lieu en 2019. Entre 2019 et 2020, trois groupes de travail se sont réunis pour co-construire un programme d'action de lutte contre la précarité alimentaire. Ce programme d'action, « Agir contre la précarité alimentaire du Sud-Artois, l'affaire de tous », a vu le jour en janvier 2020.

Au programme :

- création d'un guichet unique de l'aide alimentaire
- développement de l'approvisionnement.
- création d'une épicerie solidaire
- « Aller vers les invisibles » : action transversale à prendre en compte dans les différentes actions.
- Partage de la gouvernance

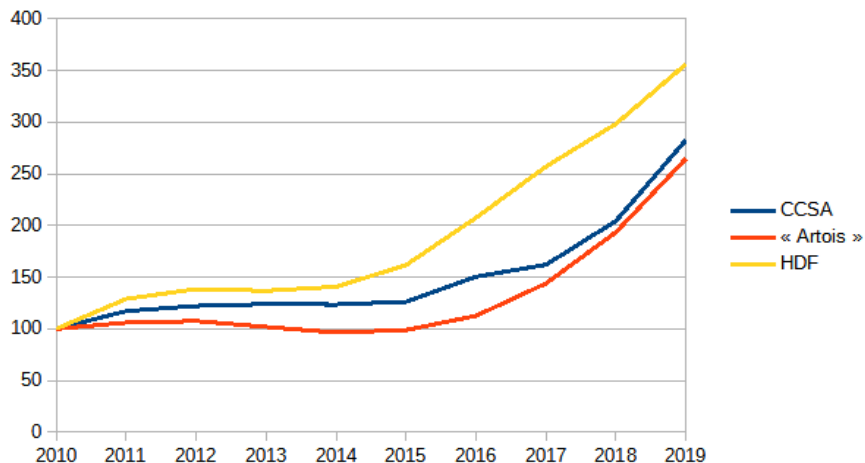
Source : Extrait d'Etude : diagnostic de la précarité alimentaire du Sud-Artois, du cabinet E2i, réalisée pour la CCSA en 2018

III- Le PAT comme une réponse aux grands enjeux du système agricole et alimentaire du Sud-Artois

1) Soutenir les dynamiques agricoles émergentes

a. L'agriculture biologique, dynamique sur le territoire

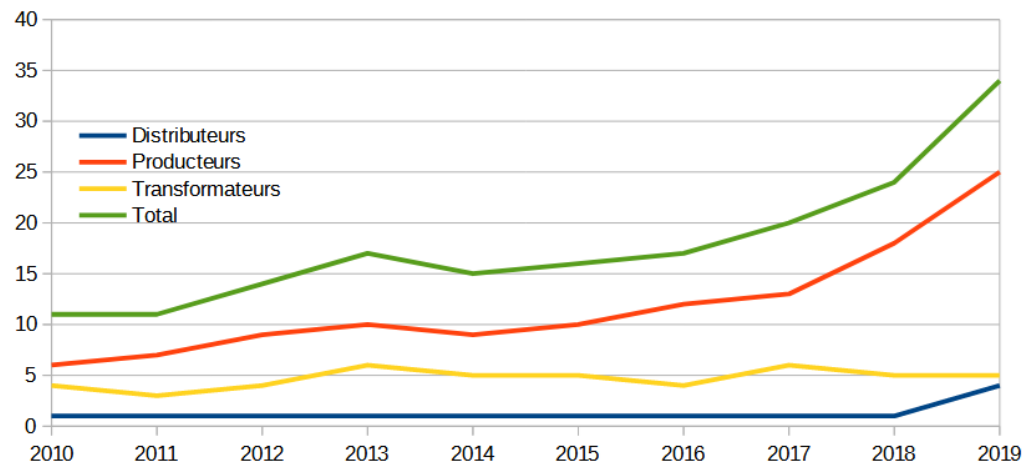
Fig. 14 : Dynamique des exploitations AB entre 2010 et 2019



Le nombre d'exploitations agricoles en agriculture biologique a été multiplié par 4 entre 2010 et 2019 dans le Sud-Artois (+316%, de 6 à 25 exploitations), contre +190 % pour la région Hauts-de-France. Notamment, entre 2018 et 2019, le Sud-Artois a gagné 40 % d'exploitations AB (soit 7 exploitations), contre 21 % pour le Pas-de-Calais, et 19 % pour les Hauts-de-France.

Source : Agence bio, 2019.

Fig. 15 : Dynamique des opérateurs de la bio entre 2010 et 2019



Des opérateurs de l'ensemble de la chaîne de production biologique sont présents sur le territoire, avec des dynamiques variables selon le type. Si le nombre de producteurs est en augmentation, comme le montrent également les données du nombre d'exploitations AB, le nombre de transformateurs stagne. Celui des distributeurs a récemment augmenté, avec l'arrivée de 3 nouveaux opérateurs entre 2018 et 2019 (contre 1 jusqu'alors).

2) Les enjeux des dynamiques du système agricole et alimentaire local

Un enjeu de transmission des exploitations agricoles, et de renouvellement des générations d'agriculteurs.

En 2010, 55 % des agriculteurs du territoire avaient plus de 50 ans. Le taux de renouvellement de la population d'exploitants agricoles n'est plus suffisant pour un maintien du nombre d'exploitations agricoles. Celles qui sont amenées à être vendues faute de repreneur servent l'extension d'exploitations déjà grandes. Cette période charnière présente un réel enjeu de maintien de l'activité agricole mais également de son évolution vers des pratiques plus durables.

Les actions menées

- une étude de repérage des pistes foncières a été menée entre 2018 et 2019 par Terre de Liens Hauts-de-France.
- un partenariat est en construction avec Initiatives Paysannes, la Chambre d'agriculture des Hauts-de-France et la SAFER du Pas-de-Calais pour organiser des événements sur le territoire à destination des agriculteurs ou des porteurs de projet en agriculture, sur les questions de transmission et de reprise d'exploitations.
- La CCSA travaille avec la Fédération Régionale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA), qui sont des outils forts de maintien de l'activité agricole, des exploitations et de la profession agricole sur le territoire.

1) Soutenir les dynamiques agricoles émergentes

a. La dynamique de l'agriculture biologique dans le Sud-Artois

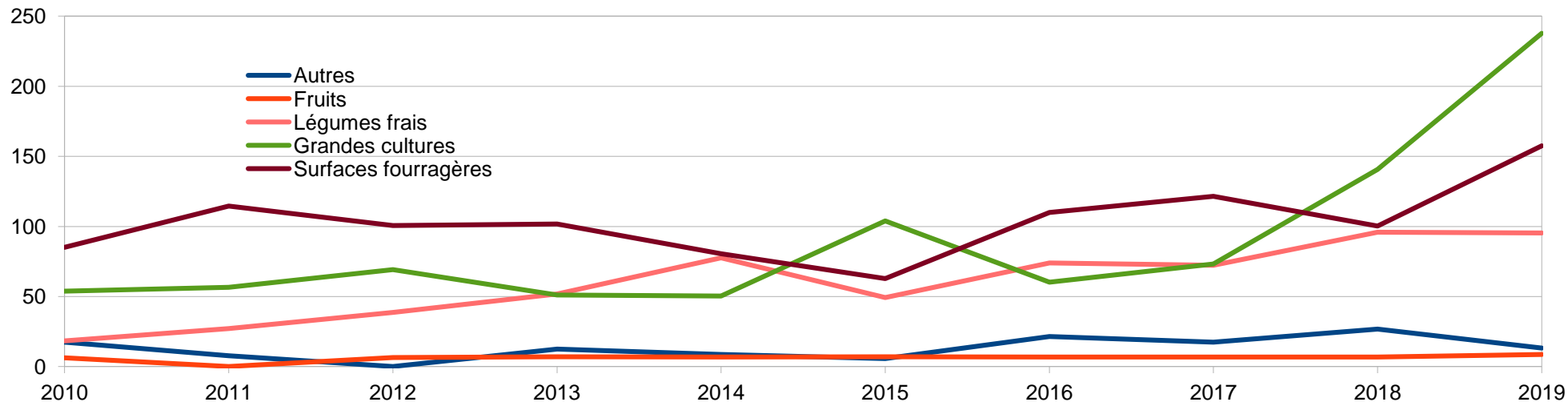


Fig. 16 : Evolution des surfaces agricoles biologiques par type de culture sur le territoire de la CCSA entre 2010 et 2019

Entre 2010 et 2019, les surfaces agricoles en bio ont fortement augmenté sur le territoire. Cette augmentation est notamment portée par la forte augmentation des surfaces en grandes cultures (+184 ha, 4 fois plus de SAU qu'en 2010), celle des surfaces fourragères (+72 ha depuis 2010) et enfin des légumes frais (+77 ha, soit 5 fois plus de SAU qu'en 2010).

b. La résurgence des circuits-courts, historiquement présents sur le territoire

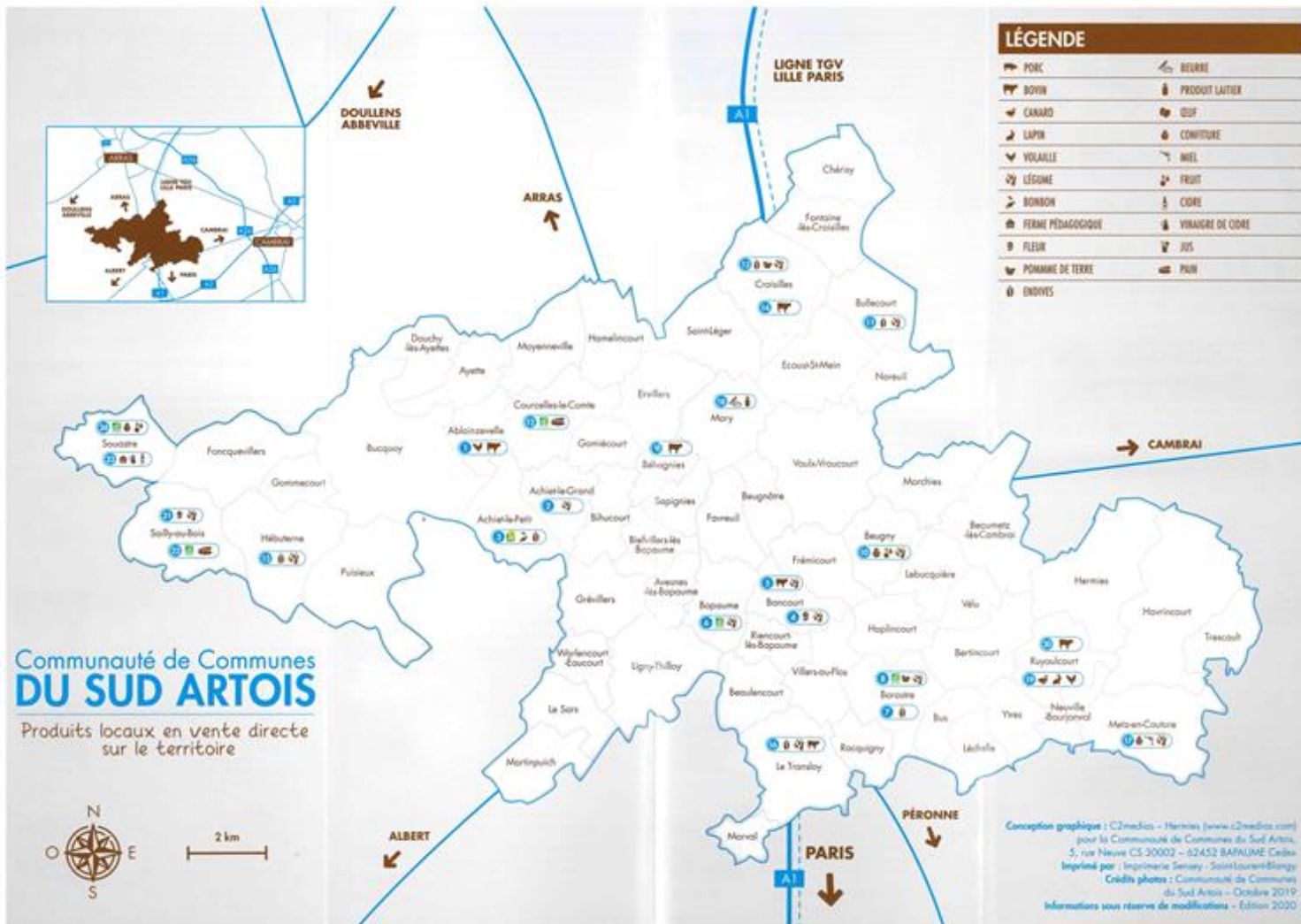


Fig. 17 : Un recensement des circuits-courts du territoire

En 2016, la Communauté de communes du Sud-Artois a entrepris un travail de recensement des circuits-courts du territoire, pour les rendre visibles auprès du grand public. On y trouve en majorité des activités de vente à la ferme, mais aussi la présence des producteurs sur les marchés de plein vent, des distributeurs automatiques de produits de la ferme, des magasins regroupant les produits de plusieurs producteurs, une Ruche qui dit Oui, et une AMAP à Biefvillers-lès-Bapaume.

2) Répondre aux enjeux saillants du système agri-alimentaire local

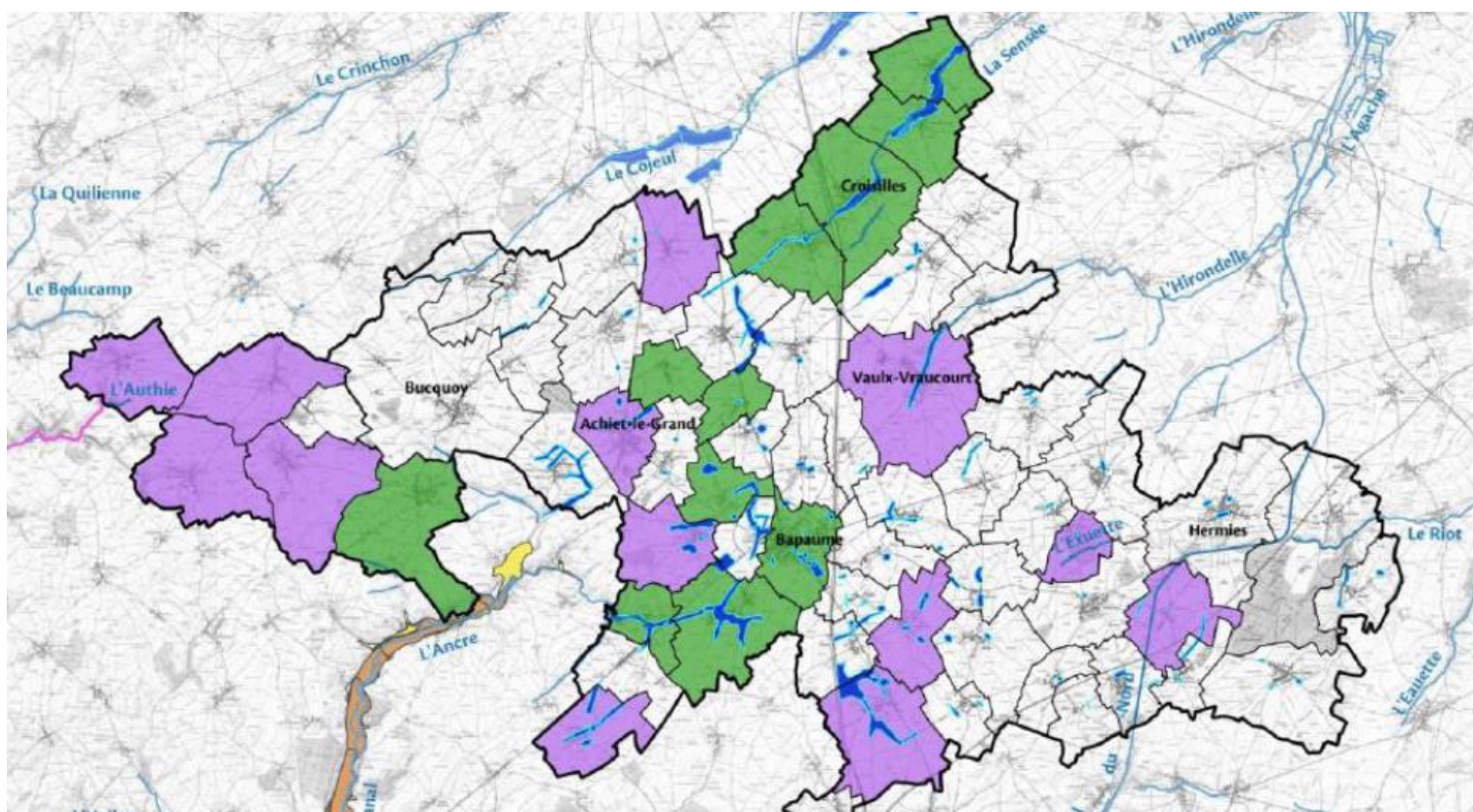
a. Un enjeu de lutte contre le ruissellement et l'érosion

Si le territoire du Sud-Artois dispose d'un contexte physique favorable à l'agriculture, il est également très exposé aux risques d'inondation, d'érosion des sols et de ruissellement. La quasi-totalité des communes de Sud-Artois sont concernées par le risque de mouvement de terrain. Ceux recensés sur le territoire proviennent en grande majorité d'affaissement ou d'effondrement de cavités souterraines. Le territoire, en tête de plusieurs bassins versants, a une responsabilité importante en termes de gestion du réseau hydrographique et des milieux associés.

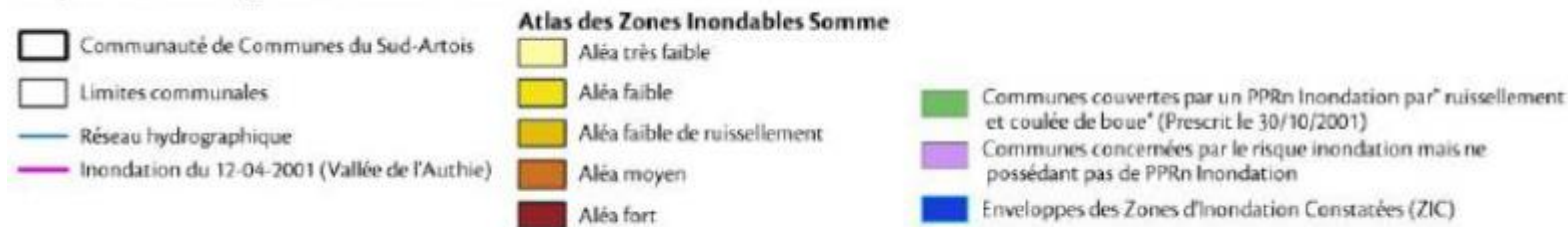
Pour lutter contre l'érosion des sols et le ruissellement sur le territoire...

- Le bassin Artois-Picardie possède un Plan de Gestion des risques d'Inondation (PGRI) pour la période 2016-2021 visant à réduire la vulnérabilité du territoire aux inondations.
- La Communauté de Communes du Sud-Artois travaille avec l'Agence bio et l'Agence de l'eau sur ces questions.
- Une convention cadre est actuellement en phase de signature avec la Chambre d'agriculture, comportant un volet d'actions de lutte contre ces risques.

Fig. 18 : Carte relative au risque d'inondation par ruissellement et coulées de boue



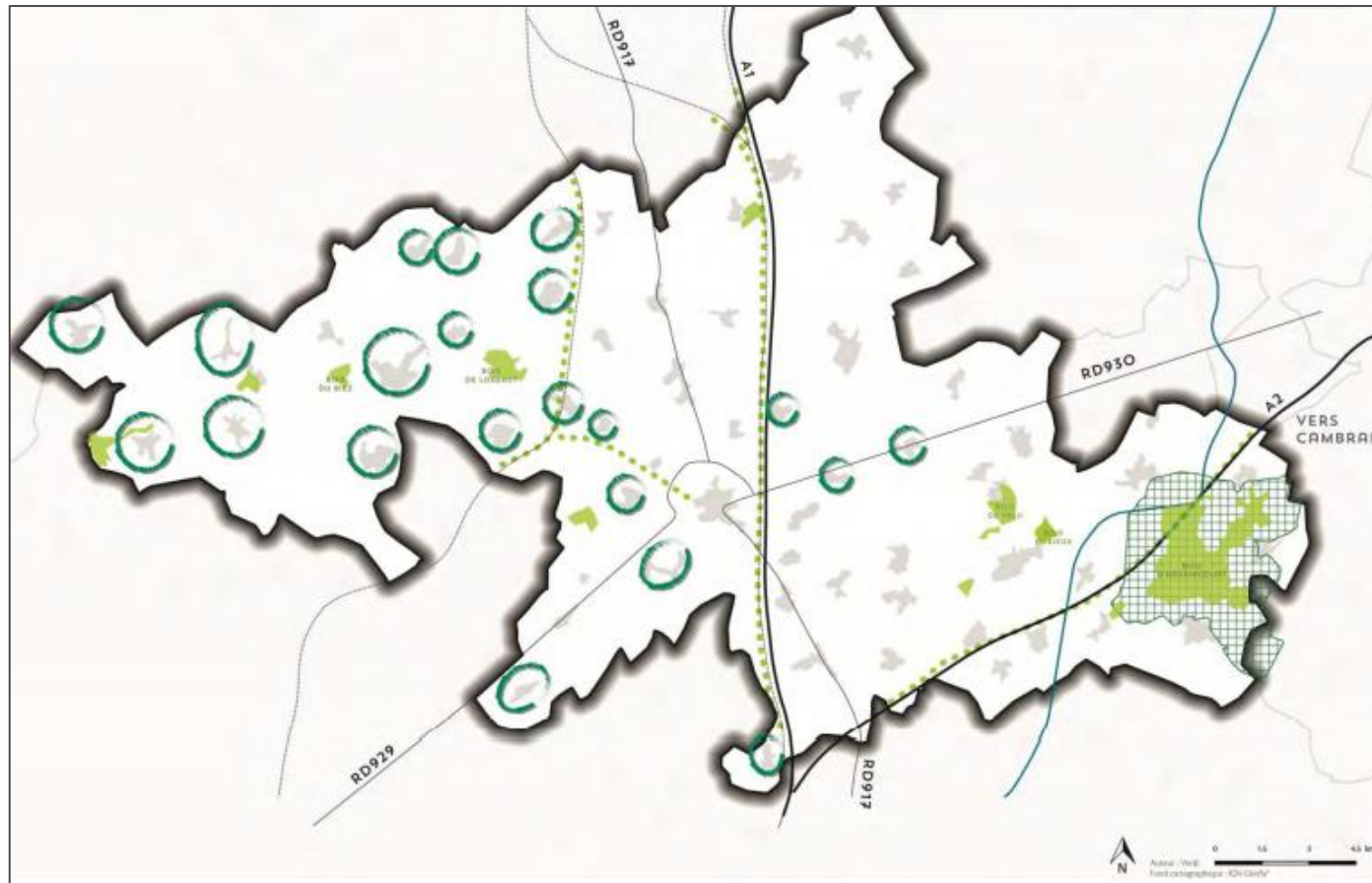
Risque inondation par ruissellement et coulées de boues



Source : PLUi de la CCSA, 2020. Carte réalisée par Verdi, à partir de la BD Carthage géorisque, Atlas des zones inondables de la Somme (SLGRI). DREAL Hauts-de-France. Fond cartographique IGN.



Fig. 19 : Carte des zones naturelles et particularités paysagères du territoire



- BOIS
- ZNIEFF DE TYPE 1
- PRINCIPALE TRAME DE HAIES
- AURÉOLES BOCAGÈRES TRADITIONNELLES

Source : Diagnostic du Plan Climat Air Energie de Communauté de communes du Sud-Artois. Alterea ingénierie. 29/10/2020

Le territoire du Sud-Artois est plutôt façonné par son activité agricole principalement intensive que par ses espaces naturels. Il présente ainsi peu de boisements, de haies et de fossés, pourtant bénéfiques d'un point de vue écologique et sociétale. L'élevage, compatible avec un paysage bocager, recule de plus en plus. Les zones humides et les forêts sont également peu nombreuses sur le territoire. Seul le Bois d'Havrincourt constitue un site naturel remarquable avec son classement en zone ZNIEFF de type 1. Le territoire ne dispose pas de site Natura 2000, d'ENS et d'APPB. La CCSA possède cependant une Trame Verte et Bleue (TVB) qui a pour ambition d'enrayer la perte de biodiversité due à la fragmentation des territoires, à l'urbanisation et à l'agriculture intensive. Le réseau hydrographique et un axe Est-Ouest connectant les bois d'Havrincourt et d'Adinfer constituent cette trame.

2) Répondre aux enjeux saillants du système agri-alimentaire local

b. Un enjeu d'emploi pour l'agriculture

Sur le territoire, comme plus largement dans les Hauts-de-France, l'agriculture et les agriculteurs déplorent des problèmes structurels de main d'oeuvre. Ils ne parviennent pas à recruter, et ensuite à fidéliser une main d'oeuvre locale, et font ainsi appel à une main d'oeuvre saisonnière. Cette absence de main d'oeuvre agricole locale et pérenne contribue au verrouillage des itinéraires techniques conventionnels. La diversification culturelle, la diversification des activités et avec elles la transition de l'agriculture du territoire, nécessitent une main d'oeuvre nombreuse, bien formée, polyvalente et pérenne.

Les actions menées

La création du GEIQ3A

En 2014, la CCSA a créé avec Artois Emploi Insertion le Groupement d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification Agricole Agro-Alimentaire (GEIQ 3A). C'est une structure de formation et d'accompagnement vers l'emploi, qui rayonne maintenant bien au delà du périmètre de l'EPCI et oriente son activité vers l'agriculture biologique.

Le jardin de Cocagne de Bapaume

« Le Jardin de Cocagne » est une activité d'insertion par le maraîchage bio qui appartient au réseau des Jardins de Cocagne. Il a été créé à Bapaume en mars 2011 par l'association le Coin familial d'Arras avec l'appui des intercommunalités constituant aujourd'hui la Communauté de communes du Sud-Artois, et celui du département du Pas-de-Calais. Il y a aujourd'hui 5 hectares de culture situés dans la Zone d'activité de la Vallée des Bois, en déménagement pendant l'été 2021, toujours sur Bapaume.

2) Répondre aux enjeux saillants du système agri-alimentaire local

c. L'enjeu de la lutte contre le gaspillage alimentaire : le REGAL (*Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire*)

Le REGAL du Sud-Artois a été créé en janvier 2019, avec le soutien de l'ADEME*. Ce réseau fédère différents acteurs locaux pour travailler à la réduction du gaspillage alimentaire et à la promotion de l'alimentation durable, notamment dans la restauration collective. Les missions du réseau ont deux objectifs : réorienter les économies faites au sein des restaurations collectives vers des produits de plus grande qualité, et sensibiliser les convives, jeunes et adultes.

Les actions menées

- un défi Zéro Déchet Zéro Gaspi mené par 60 foyers du territoire, entre 2019 et 2020, en partenariat avec Artois Insertion Ressourcerie (AIR) et le Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV): -25% déchets et -40% gaspillage alim;
- le soutien à l'animation d'ateliers pratiques éco-consommation animés par AIR
- le soutien des RepAIR cafés menés régulièrement sur tout le territoire par AIR;
- la promotion d'opérations citoyennes: World CleanUp day et HDF Propres
- la conduite de diagnostics de gaspillage alimentaire dans 20 restaurations collectives du territoire, suivant une méthode de diagnostic développée par l'ADEME, et un accompagnement aux actions à mener.
- Un partenariat avec l'association SOLAAL, qui met en réseau les donateurs des filières agricoles et agroalimentaires, et les associations d'aide alimentaire. Ex: fin 2020, un agriculteur a accueilli des bénévoles pour glaner 4,2 t de choux et 1,5 t de courgettes de plein champ impropres à la commercialisation agro-industrielle (voir photos ci-contre).

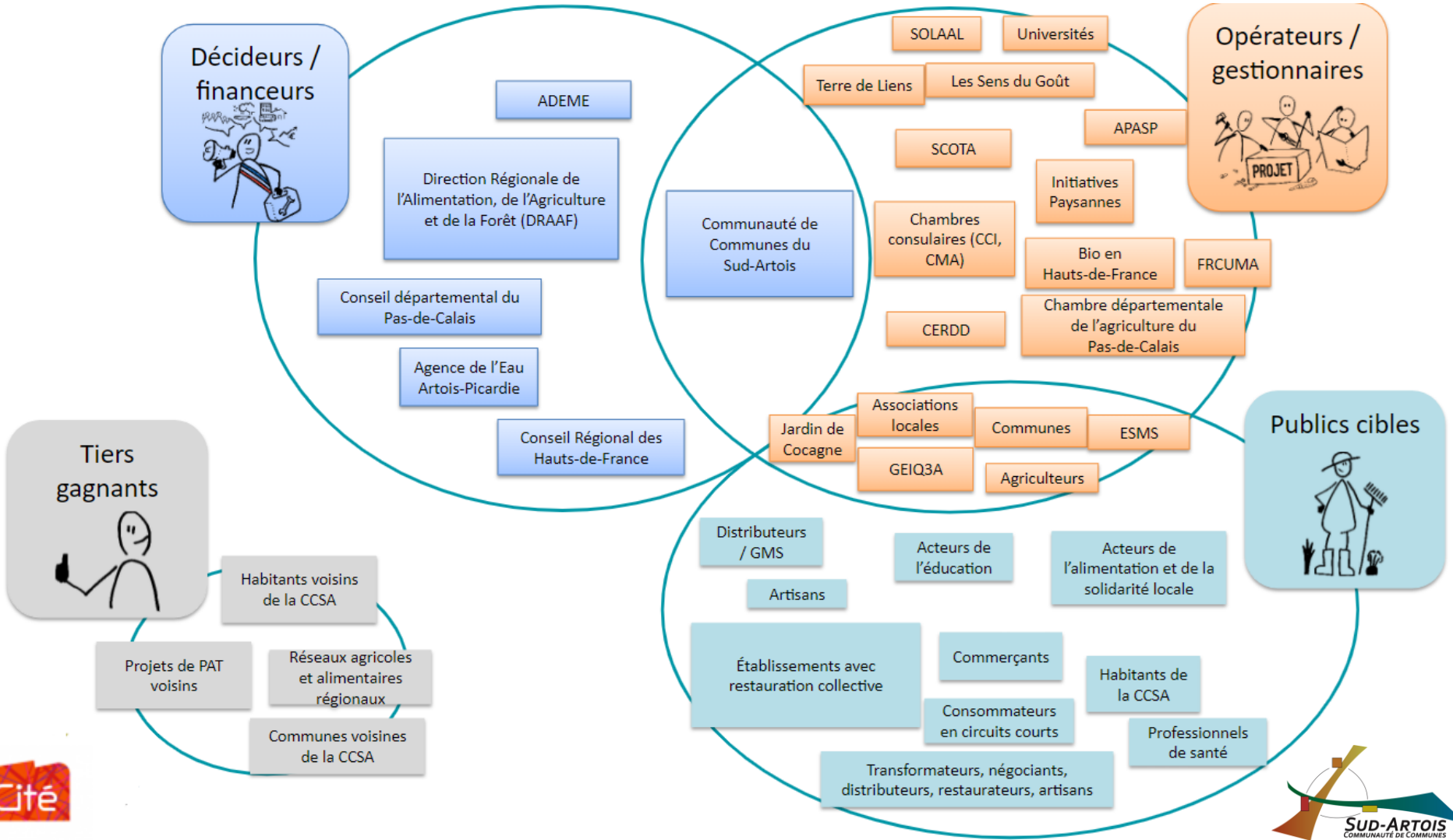


Fig. 20 : Ramassage de déchets à Neuville-Bourjonval / World CleanUp Day



Fig. 21 : Glanage de choux à Bancourt

3) Les partenaires du PAT du Sud-Artois



4) Des premiers temps de concertation autour du diagnostic



Fig. 22 : Atelier PAT, 18/09/2019, Biefvillers-lès-Bapaume.
@ExtraCité.

- Deux ateliers de concertation autour de la précarité alimentaire, les 16 octobre et 14 novembre 2019.
- Un forum de rapprochement des acteurs de l'offre et de la demande alimentaire, le 18 novembre 2019 à Bapaume.
- Un atelier de réflexion transversale autour de l'appel "Fabriquons une relance en transition !", le 28 août 2020 à Biefvillers-lès-Bapaume.
- Un atelier de co-construction du plan d'action du PAT, le 15 septembre 2020 à Bucquoy, avec les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation du territoire.
- Une réunion avec la Fédération Régionale des CUMA, le 19 janvier 2021, avec trois présidents de CUMA du territoire, autour du diagnostic et des objectifs du PAT.

- Un atelier de partage du diagnostic du PLUi, le 20 novembre 2018.
- Une conférence territoriale, temps de concertation avec les acteurs de la restauration collective du territoire autour du diagnostic de la restauration collective, le 11 mars 2019.
- Un atelier à Biefvillers-lès-Bapaume, sur la construction d'une vision commune pour le Projet Alimentaire Territorial, le 18 septembre 2019.



Fig. 23 : Forum de rapprochement offre/demande, 18/11/2019, Bapaume, @ExtraCité.

Sources

Agence Bio, Données brutes de l'agriculture biologique à l'échelle des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, 2019

Agreste, Recensement Général Agricole, 2010

Agreste, Etudes et analyses, le Scot de la région d'Arras, mai 2016 (à partir des données du RGA 2010).

Cabinet Alterea ingénierie, Etat initial de l'environnement et rapport de Diagnostic du PCAET de la Communauté de Communes du Sud-Artois, CCSA, 29/10/2020

Cabinet E2i, Diagnostic de la précarité alimentaire, 2018

CCSA, Rapport d'activités 2018.

CCSA, Diagnostic territorial, Rapport d'enquête publique relative au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes du Sud-Artois, 6/02/2020

Coopérative ExtraCité, Diagnostic pour la mise en oeuvre d'une restauration collective avec approvisionnement local. CCSA. 20/11/2018.

Corine Land Cover, 2018.

Fédération des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais, Diagnostic social du territoire du Sud-Artois (réalisé par Carole Martin), 2019

INSEE, Données issues du recensement de la population 2018.

Institut Géographique National, Données issues de la BD TOPO®, 2020.

Proscot, Schéma de Cohérence Territoriale de l'Arrageois, Diagnostic territorial, mai 2017.

Terre de Liens Hauts-de-France, Étude de repérage de pistes foncières pour une agriculture biologique et de proximité (réalisé par Agnès Julien), avril 2020.